

Créteil, le 14 décembre 2023

### Protection des populations civiles en situation de guerre

La Fédération générale des PEP, association d'éducation populaire, dénonce avec la plus grande fermeté les exactions de tout ordre à l'encontre des populations civiles.

Ceci constitue un crime contre l'humanité. Nous appelons par conséquent les organisations internationales compétentes à condamner ces agissements et exigeons l'application scrupuleuses des règles et conventions relatives au droit humanitaire, au droit de la guerre et à la protection de la population civile.